

# LICENCE 2021 & ADHESION AU CHALLENGE DE L'OUEST

// Votre Licence & Adhésion A.C.O en ligne Connectez-vous au site [www.ffsa.org](http://www.ffsa.org) en choisissant votre Association Sportive (A.S.A Auto Cross de L'Ouest – Code 1205)

Consulter l'article du 14.12.2020 de la FFSA sur le site [www.Auto-Cross-Ouest.fr](http://www.Auto-Cross-Ouest.fr) (06.Actus)

## ➤ ADHESION 2021 AU CHALLENGE & TROPHEE DE L'OUEST

*Pour les Pilotes ayant cotisés au Challenge 2020*

*Se Référez au communiqué du 09.07.2020 sur le site [www.Auto-Cross-Ouest.fr](http://www.Auto-Cross-Ouest.fr) (06.Actus)*

Pilotes A.S.A 1205	40 €
Pilotes Hors A.S.A	55 €

NOM & PRENON :

CATEGORIE :

N° Souhaité :

N° Transpondeur :

Pour les Pilotes Hors A.S.A nous préciser votre adresse - adresse mail & votre code A.S.A

Adresser par courrier Chèque à l'ordre de l'Auto Cross de L'Ouest à :

Joël MOREAU

31 Rue de la Poste de Gesvres

44119 Treillières

E-mail : [licence-autocross-ouest@orange.fr](mailto:licence-autocross-ouest@orange.fr)

Siège social : 1 La Gaubretière 44750 Campbon – Tel : 02.40.58.13.27

Email : [asa-autocross-ouest@orange.fr](mailto:asa-autocross-ouest@orange.fr)

Secrétariat : 31 Rue de la Poste de Gesvres 44119 Treillières -Tel : 06.42.76.43.86

Association ne poursuivant aucun but lucratif placée sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Site ASA 1205 : [auto-cross-ouest.fr](http://auto-cross-ouest.fr)